



éco21 économise l'équivalent de la consommation de 40'000 ménages genevois

Genève, le 21.10.2016

Le programme éco21 a permis de diminuer la consommation électrique genevoise annuelle de 4%. Lancé en 2007 par les Services Industriels de Genève (SIG), en collaboration avec l'Etat de Genève et l'Université de Genève, éco21 vise à terme la stabilisation de la consommation genevoise d'électricité. Ce programme a également un impact positif sur l'économie du canton.

Pour Antonio Hodgers, Conseiller d'Etat chargé du département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE), « ce programme contribue pleinement à atteindre les objectifs du canton en matière de soutien à l'excellence énergétique ». La stratégie énergétique du Canton a deux objectifs. Le premier est de réduire la consommation électrique de 2% par rapport à 2000. Le deuxième est de diminuer d'ici 2020 et par personne la consommation thermique de 18%. Pour y arriver, le Conseil d'Etat fait de la maîtrise et la réduction de la demande d'énergie sa priorité. Poursuivre la transition énergétique du parc immobilier et engager les grands consommateurs dans des programmes d'efficacité, notamment par le biais d'éco21, représentent un enjeu de taille. Ce dernier nécessite une collaboration pertinente entre l'Etat de Genève, l'Université et SIG.

Des résultats et impacts prometteurs

A la fin de l'année passée, éco21 a permis d'économiser en tout 115 GWh/an. Pour Christian Brunier, Directeur général de SIG, « Ces bons résultats sont très encourageants. Ils démontrent clairement que les choix des économies d'énergie faits par SIG sont justes. Le renforcement des programmes d'efficacité énergétique permettra ainsi de répondre aux enjeux de la transition énergétique. »

Ces résultats sont le fruit d'évaluations réalisées par l'UNIGE. Selon Yves Flückiger, recteur de l'UNIGE, « il est essentiel de penser l'efficacité énergétique dans sa globalité, au niveau technique et scientifique mais aussi comportemental. Seule une université polyvalente comme l'UNIGE peut apporter une telle interdisciplinarité. »

En plus de son impact sur la consommation d'énergie, éco21 est également profitable à l'économie. Une étude menée par l'Université de Genève montre que depuis le lancement du programme, les 53 millions de francs investis par éco21 dans des projets d'économie d'électricité ont engendré 127 millions de francs de dépenses dans le canton. Les activités déployées par éco21 ont également permis de générer un certain dynamisme sur le marché de l'emploi dans le secteur de l'efficacité énergétique.

Quatre programmes d'économie d'énergie et de formation

Les bons résultats sont principalement liés au succès de quatre programmes : « Communs d'immeuble », « Ambition Négawatt », « Optiwatt » et « éco-social ». Les formations dispensées par le programme éco21 aux professionnels du secteur sont également un levier incontournable pour générer des économies d'énergie.

Plan d'action le plus ancien, « Communs d'immeuble », lancé en 2009, cumule à ce jour 34 GWh/an d'économies, soit l'équivalent de la consommation électrique de 11'200 ménages genevois. Ce plan d'action, mené avec les régies et les propriétaires, cible les parties communes des immeubles.

Les opérations « Ambition Négawatt » s'adressent depuis 2013 aux grands consommateurs du canton dont la consommation est supérieure à 1 GWh/an. Une centaine d'entreprises a adhéré à ce programme d'économies d'énergie et leur engagement a permis d'économiser 30 GWh/an, soit l'équivalent de la consommation électrique d'environ 10'000 ménages.

Le programme « optiwatt » a permis l'économie de 3 GWh/an. Initié il y a 3 ans, le programme s'adresse aux PME et PMI et se concentre principalement sur l'éclairage.

En ce qui concerne les opérations « éco-sociales », six communes ont adhéré aux actions permettant d'aider 11'000 logements à réduire leur consommation énergétique. 4GWh/an ont ainsi été économisés. Ces actions ont reçu le Watt d'Or, prix suisse de l'énergie décerné par l'OFEN.

Enfin, le levier central d'éco21 est la formation destinée aux professionnels du domaine. éco21 forme les professionnels pour qu'ils proposent et installent des solutions innovantes et peu énergivores aux clients genevois. La formation des professionnels a engendré 11 GWh/an d'économies soit l'équivalent de 3'700 ménages.

Des perspectives encourageantes

Par son engagement, SIG fait figure de pionnière dans les économies d'énergies et met tout en œuvre pour amplifier son rôle dans le déploiement de la politique énergétique cantonale aux côtés de l'Université de Genève, de l'Etat et de la Confédération. éco21 se positionne désormais comme référence sur le plan national. Plusieurs nouveaux projets sont en cours tels que le développement d'instruments pour faciliter la rénovation énergétique du bâti et la mise en place d'installations renouvelables dans l'immobilier. Le développement de guichets communs entre SIG et l'Office cantonal de l'énergie (OCEN) facilitera l'accès aux formations et aux mesures d'encouragement financier.

CONTACTS MÉDIAS

Etat de Genève : Rafaèle Gross-Barras, chargée de communication, DAEL, 022 327 94 24 ou 076 313 01 25.

Université de Genève : Julie Michaud, responsable média et publications, 022 379 77 96 ou 076 401 75 45.

SIG : Anne-Claude Steiner Mellot, Relations publiques – Porte-Parole, 022 420 85 18 ou 079 629 41 66,